

Département de la LOZERE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
Syndicat Mixte La Montagne Les Cheyssades 48200 RIMEIZE

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le

ID : 048-244800256-20230413-2023_6-BF



Séance du 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à 11 Heures 00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte La Montagne, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux des Cheyssades sous la présidence de M. Jean-Noël BRUGERON.

Date de la convocation : 31/03/2023

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 09

Nombre de suffrages exprimés :

- contre : 0
- pour : 08

Présents : Madame Christine HUGON, Messieurs Denis GRAS, Eric MALHERBE, Jean-Noël BRUGERON, Francis SARTRE, Alain GUENNOU, Michel POULALION, Joël ROUQUET, Alain SOULIER.

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2022 et du Compte Administratif 2022

Le Président présente le compte de gestion 2022 dressé par le trésorier Monsieur Christian BLAYAC, et le compte administratif 2022 dont les résultats sont identiques.

Les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 2 067 994.17

Recettes : 2 203 891.80

Résultat de la section de fonctionnement :

+ 135 897.63

Report de 2021 :

+ 1 080 730.67

Résultat de clôture de la section de fonctionnement :

+ 1 216 628.30

Section d'investissement :

Dépenses : 200 558.24

Recettes : 551 440.21

Résultat de la section d'investissement :

+ 350 881.97

Report de 2021 :

+ 404 158.30

Résultat de clôture de la section d'investissement :

+ 755 040.27

Résultat de clôture global : 1 971 668.57

Restes à réaliser en dépenses sur 2022 : 2 452 700.00

Restes à réaliser en recettes sur 2022 : 1 706 210.00

Monsieur Francis SARTRE, doyen de l'assemblée, organise le vote.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion pour l'année 2022.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le

et publication ou notification
du

Jean-Noël BRUGERON

